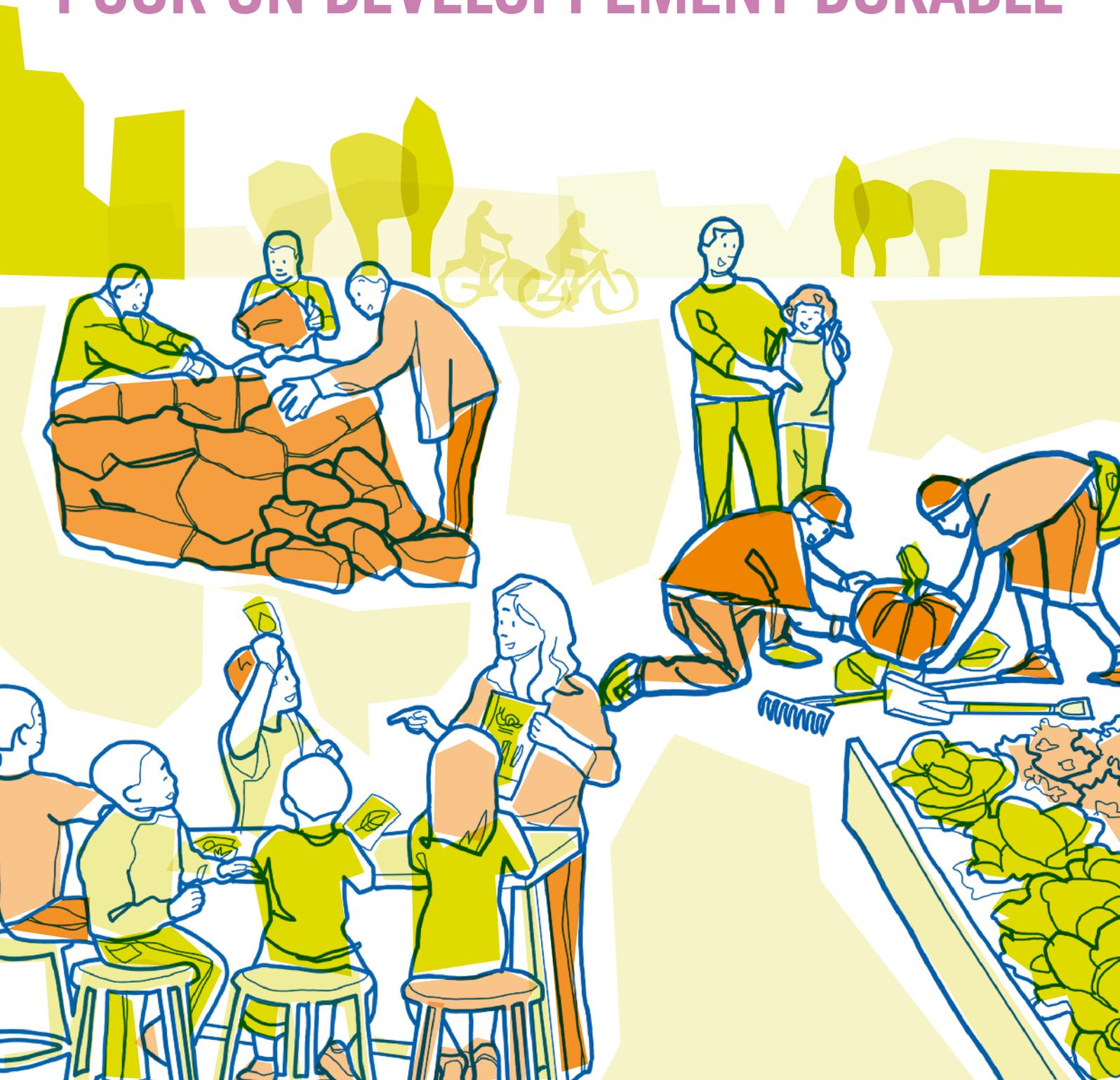


DES PRATIQUES D'ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pilotage : Christelle Insergueix – ARENE

Coordination éditoriale : Muriel Labrousse assistée de Pascale Gorges – ARENE

Rédaction :

Christelle Insergueix - ARENE

Mathilde Bérody - Espaces

Lucile Skrzypczak - Halage

Esther GIBAND – PIJE Adsea 77

Vinh-An Tran - Aurore

Benoît Liotard – Énergies Solidaires

Bertrand Munich – IDEMU

David Lejeune – La Bouilloire

Thomas Guerquin – Nature et société

Romain Chiaradia et Karim Aït Youssef – Voiture & co

Conception :



Crédits photographiques : ARENE, Christophe Petit Tesson, photographe
Énergies Solidaires p 11, Espaces p 12, Nature et Société p 15

Contribution à la relecture et avis sur le document :

Sophie Dedieu, ARENE

Sébastien Ly Van Tu, DIREN

L'ARENE remercie vivement les membres du RESE pour leur implication et leur contribution à la réalisation de ce document.

Date d'impression : janvier 2010

Imprimé sur du papier 100 % recyclé éco-label européen



SOMMAIRE

- 4 Introduction
- 6 Le modèle de fiche : présentation et description des rubriques
- Les pratiques de développement durable du RESE classées par thèmes**
 - Formation**
 - 7 Transmettre un savoir-faire environnemental à travers les chantiers d'insertion
 - 8 Former les travailleurs sociaux à la prévention de la précarité énergétique
 - 9 Former aux pratiques soucieuses de l'environnement
 - Gestion des déchets**
 - 10 Favoriser localement le compostage des déchets verts
 - Gouvernance**
 - 11 Organiser un processus de concertation dans des projets de solidarité internationale
 - Lien social**
 - 12 Créer des jardins écologiques et solidaires aux multiples facettes
 - 13 Cultiver le lien social et la solidarité par l'activité de jardinage
 - Mobilisation des acteurs**
 - 14 Mobiliser des partenaires de l'emploi autour d'un projet de mobilité durable
 - 15 Impliquer des entreprises dans des actions éco-citoyennes
 - 16 Créer des synergies entre le monde associatif, le secteur privé et les collectivités
 - Mobilité**
 - 17 Inscrire l'écomobilité au cœur du fonctionnement des chantiers d'insertion
 - 18 Rationaliser les modes de déplacements et le temps de trajets des salariés
 - Sensibilisation des salariés**
 - 19 Mobiliser les salariés pour une meilleure prise en compte du développement durable
 - 20 Sensibiliser les salariés aux éco-gestes
 - 21 Accompagner les changements de pratique en interne
- Les annexes**
 - 23 Présentation des structures dont les pratiques sont décrites
 - 26 Les adhérents du RESE

INTRODUCTION

Les membres du Réseau économie sociale et environnement d'Île-de-France ont réalisé ce document technique de présentation de leurs pratiques de développement durable pour favoriser l'appropriation et la transmission du concept au sein du réseau et aider les futurs adhérents dans le repérage de leur pratique.

Le RESE, un réseau d'acteurs de l'économie sociale et solidaire de l'environnement et du développement durable

Le RESE est un réseau d'échanges autour des questions liées à l'économie sociale, l'environnement et l'emploi animé par l'ARENE Île-de-France en partenariat avec la DIREN.

Depuis 2008, le RESE s'est donné pour vocation **l'enrichissement des pratiques de développement durable des acteurs de l'économie sociale et solidaire d'Île-de-France**, générateurs d'emplois et exerçant des activités inscrites dans les enjeux du développement durable, notamment dans le domaine de l'environnement.

Ainsi le RESE crée les conditions de rencontres, de discussions et de productions entre des structures de l'économie sociale et solidaire, leurs réseaux et leurs partenaires territoriaux, afin **d'identifier et transmettre des pratiques de développement durable et d'accompagner leur mise en œuvre**.

Dans cette perspective, le programme d'actions annuel co-élaboré avec les membres volontaires a pour objectifs :

- ▶ **de favoriser les échanges d'expériences, de savoir-faire et d'informations mais également de valoriser les actions et projets des adhérents**. Deux types d'activités sont proposés : les visites qui favorisent la découverte d'actions innovantes de manière très concrète, et les rencontres-ateliers qui permettent de débattre de questions de fonds ou d'actualité
- ▶ **de co-construire des outils, de les expérimenter et d'accompagner leur transmission** : pour ce faire des groupes projets sont mis en place à la demande d'un ou plusieurs membres après identification d'une problématique commune de travail, présentant un intérêt pour le réseau.

Ainsi un groupe projet réunissant neuf organismes volontaires (Aurore, Énergies Solidaires, Espaces, Halage, IDEMU, La Bouilloire, Nature et Société, PIJE Adsea 77, Voiture & co) s'est constitué en 2009 à partir du constat suivant :

Pour adhérer au réseau, les structures doivent remplir une fiche d'identification intégrant la description d'au moins une pratique de développement durable. Or il s'avère que l'exercice d'identification et de description de ces pratiques n'est pas simple. L'organisation d'échanges entre les membres s'est avérée efficace pour le repérage des pratiques. Au fil des discussions, les premières descriptions de pratiques fournies par ces acteurs ont pu être précisées, enrichies, parfois adaptées.

Les retours d'expériences et la confrontation des perceptions ayant facilité l'appropriation du concept et le travail de formalisation, les structures se sont lancées dans la co-construction de ce document pour en assurer une diffusion auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire et de leurs partenaires.

¹ Liste des adhérents en annexe.

Qu'est-ce qu'une pratique de développement durable¹ ?

Les membres du RESE ont en commun leur engagement volontaire dans un processus continu d'adaptation et d'innovation qui se caractérise notamment à travers leurs pratiques de développement durable. Une pratique se distingue d'une activité ou d'une action dans la mesure où elle se définit à travers un processus et des modalités d'intervention pour mener à bien cette activité, répondant à une problématique identifiée préalablement et pour laquelle des résultats sont attendus. Une pratique doit pouvoir être décrite pour ensuite être transposée ou reproduite dans un contexte similaire.

Ces pratiques interviennent dans la mise en œuvre d'activités ou d'actions répondant aux enjeux et finalités du développement durable, et intègrent les modalités décrites dans le Cadre de référence² pour les Projets territoriaux de développement durable de 2007.

Chacune des finalités est transversale aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques ; elles ont été reconnues et mises en avant dans différents textes et déclarations fondateurs du développement durable⁴.

Chaque action ou projet des structures peut contribuer à tout ou partie de ces finalités :

- ▶ **la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère** : réduction des émissions de gaz à effet de serre, anticipation des mesures nécessaires d'adaptation pour limiter les conséquences liées au changement climatique
- ▶ **la préservation de la biodiversité, la gestion des milieux et des ressources** : mise en œuvre d'une gestion raisonnée des milieux, des ressources naturelles et de la diversité biologique, accompagnement des changements de comportements nécessaires à la préservation des espèces

- ▶ **l'accès à une meilleure qualité de vie (épanouissement de tous les êtres humains)** : accès pour tous aux biens et services essentiels (eau, nourriture, santé, éducation, logement) et aux échanges interculturels
- ▶ **emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations** : lutte contre les exclusions et les inégalités, réduction de la pauvreté
- ▶ **dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables** : adaptation des modes de production et de consommation pour moins polluer, réduction des risques sur l'environnement, des pressions sur les ressources naturelles.

Les modalités de mise en œuvre du projet ou de l'action visent à créer les conditions nécessaires à l'intégration du développement durable à travers :

- ▶ **l'organisation de la décision dans un processus démocratique**
- ▶ **la participation des acteurs et du public**
- ▶ **la prise en compte de la transversalité des actions**
- ▶ **la mise en place d'une démarche d'évaluation**
- ▶ **la poursuite d'une stratégie d'amélioration.**

Il ressort de ce travail de co-construction, animé et coordonné par l'ARENE, une liste de quinze pratiques présentées et listées ci-après par thématiques : la formation, la gestion des déchets, la gouvernance, le lien social, la mobilisation des acteurs, la mobilité, la sensibilisation des salariés.

¹ Le développement durable est un mode de développement qui permet de répondre « aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Il est également présenté ainsi dans le rapport Brundtland (1987) : « L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects économique, social, et environnemental des activités humaines. À ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance. ».

² Document téléchargeable sur le site du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer : www.ecologie.gouv.fr/-Cadre-de-referance-.html

³ Déclaration de Rio, stratégies européenne et nationale de développement durable, Charte de l'environnement.

Le modèle de fiche :

présentation et description des rubriques

Le thème

Les pratiques ont été classées par thématique afin d'en faciliter la lecture et la recherche, et dans la perspective d'un enrichissement progressif.

Le titre de la pratique

Le texte introductif

Il permet de poser le contexte d'émergence de la pratique au regard de l'objet social de la structure et de ses valeurs, des spécificités de son activité ou de ses évolutions, de constats liés aux besoins du territoire... toujours dans la perspective d'un développement durable.

La description de la pratique

Il s'agit de présenter la pratique sélectionnée :
En quoi consiste t-elle ?
À quels objectifs répond-elle ?
Comment est-elle mise en œuvre ?
Description des étapes ou du processus.
Quelle action (ou activité) sert de support à la mise en œuvre de la pratique ?
Quel dispositif de suivi et d'évaluation ?

L'illustration

Elle met en avant une situation concrète facilitant la représentation d'une action servant de support à la pratique.

Enjeux de développement durable

Sont listés des enjeux spécifiques de développement durable auxquels cherche à répondre la structure dans ses activités et ses actions par la mise en œuvre de la pratique - souvent liés à l'objet social de la structure ou aux caractéristiques du territoire.

Finalités prioritaires

Les cinq finalités du Cadre de référence des projets territoriaux de développement durable sont rappelées ; seules sont sélectionnées celles auxquelles répond prioritairement la pratique à travers les activités et les actions conduites.

Modalités prioritaires

Les cinq modalités du Cadre de référence des projets territoriaux de développement durable sont rappelées ; sont sélectionnées les modalités concernant prioritairement la pratique décrite.



Référent

Il s'agit du contact au sein de la structure pour le RESE ou bien de la personne la plus à même de répondre à toutes questions relatives à la pratique décrite. Les coordonnées complètes des structures ainsi qu'une description synthétique de leur activité sont en annexe.

Enseignements et résultats

L'impact observé ou mesuré lié à la mise en œuvre de la pratique, en lien avec les résultats de l'action, doivent amener à faire évoluer les pratiques ou à les entériner et envisager des perspectives d'évolution.

Transmettre un savoir-faire environnemental à travers les chantiers d'insertion

Afin d'allier responsabilité sociale et environnementale, l'association privilégie dans le cadre de ses chantiers d'insertion le recours à des techniques d'aménagement et d'entretien respectant l'écologie des sites sur lesquels elle intervient. Elle est notamment signataire de la Charte régionale de la biodiversité depuis 2006, et veille à transmettre un savoir-faire environnemental à l'ensemble de ses salariés et stagiaires.



L'encadrant technique, professionnel des travaux paysagers et de la gestion différenciée, transmet à son équipe, un savoir-faire technique et environnemental dans le cadre des travaux réalisés sur le chantier :

- l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires
 - la collecte des déchets et l'acheminement en déchetterie
 - le recyclage des débris verts : par compostage, création de meules ou stérages, réutilisation sous forme de paillage...
 - le respect des cycles naturels
 - la sauvegarde des niches écologiques et des espèces endémiques
 - le recours à des techniques de génie végétal (création de fascinages en branches de saule vivant pour le maintien de talus).
- L'objectif, au-delà de l'expérience professionnelle acquise sur le chantier, est de sensibiliser les équipes à des techniques alternatives de gestion des espaces verts urbains. Celles-ci permettent de préserver et d'enrichir la biodiversité, tout en invitant le public à porter un autre regard sur le paysage.

Cette expérience peut se compléter par une formation dispensée par le centre de formation continue d'Halage, ayant

pour objectif d'apporter aux salariés des connaissances techniques et environnementales complémentaires (module portant sur la reconnaissance des végétaux ou sur les techniques de conduite raisonnée des espaces verts).

Enseignements et résultats

Le travail des équipes sur les chantiers permet une amélioration sensible du cadre de vie, perçue par les habitants et usagers des sites sur lesquels elles interviennent. Des actions ponctuelles de sensibilisation du grand public peuvent à ce titre être organisées pour relayer et compléter l'information sur les chantiers (organisation de balades commentées sur les berges de Seine de l'Île Saint-Denis et d'Épinay-sur-Seine en juillet 2008).

L'acquisition de ce savoir-faire permet aujourd'hui à l'association d'être force de proposition auprès des partenaires techniques, pour préconiser des techniques alternatives prenant en compte les enjeux écologiques. Le centre de formation est également sollicité par des entreprises ou des collectivités pour organiser des formations spécialisées sur certaines techniques à destination de leurs salariés.

Enjeux de développement durable

- ▶ Favoriser la transmission d'un savoir-faire acquis au fil des ans par l'association en matière d'aménagement et d'entretien écologiques d'espaces verts et naturels, en faveur du maintien ou du développement de la biodiversité en milieu urbain

Finalités prioritaires :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources*
- L'accès à une meilleure qualité de vie
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique
- Participation des acteurs et du public*
- Prise en compte de la transversalité des actions
- Mise en place d'une démarche d'évaluation
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration

Former les travailleurs sociaux à la prévention de la précarité énergétique

Depuis l'ouverture du marché de l'énergie en 2007, les tarifs du gaz et de l'électricité augmentent, affectant en premier lieu les publics en situation de précarité (sociale, et financière) qui ne sont plus en capacité de se chauffer convenablement à un coût abordable. Bien que des solutions curatives existent (tarifs sociaux, intégration du fonds de solidarité énergie dans le fonds de solidarité logement, étalement des dettes...) se pose désormais la question d'interventions en amont, afin de prévenir et de réduire ces situations d'urgence.



Les travailleurs sociaux sont amenés à intervenir dans ces différents dispositifs d'aide, mais ont besoin d'acquérir les notions énergétiques nécessaires à la bonne appréhension d'un cas de précarité énergétique pour mieux l'anticiper (détail du coût des énergies, caractéristiques du bâti, différences des modes de chauffage, comportements quotidiens et choix des équipements). Une formation sur mesure de trois jours leur est proposée, mise en œuvre par IDEMU dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME, le SIPPEREC, le CNFPT 1^{re} couronne, EDF et GDF. Intitulée « Énergie: droit d'accès et actions préventives pour les familles en difficulté », cette formation leur permet de développer leur capacité d'information sur les usages et les besoins en énergie, de proposer des solutions préventives et curatives, ainsi qu'à créer un réseau de compétences, aussi bien techniques que financières, à destination des familles en difficulté. C'est une occasion de pouvoir travailler et réfléchir à des actions de prévention, d'information des familles sur leurs droits, les économies d'énergie, et l'analyse de leurs factures avec le soutien actif des différents partenaires de la formation. Le contenu de la formation est le suivant :

- **appropriation des bases du conseil en énergie** en sensibilisant les travailleurs sociaux à tous les facteurs externes (caractéristiques du bâti et des fenêtres, contrats et factures énergétiques) et internes au logement (évaluation des matériels d'émission de chaleur et de fourniture d'eau chaude, comportements des locataires). La connaissance de ces éléments permet de repérer des

leviers d'actions et de mettre en place avec les familles un programme individualisé

- **acquisition des données essentielles sur l'accès à l'énergie**: droits, gestion des abonnements et des tarifs, procédures en cas d'impayés pour les familles en difficulté. Cela fournit au travailleur social les outils législatifs et réglementaires utiles à la mise en place d'actions de prévention pertinentes et ciblées
- **échanges d'expériences et partage d'informations** sont proposés aux stagiaires avec l'ensemble des intervenants sous forme d'ateliers : retours d'expérience d'anciens stagiaires ayant monté des actions préventives, études de cas pratiques, présentation d'outils de sensibilisation pédagogiques et aide à la réalisation de nouveaux supports.

Enseignements et résultats

Les évaluations fournies par les travailleurs sociaux à l'issue de ces trois jours montrent une forte plus value de la formation: la présence de tous les acteurs clés de la maîtrise de l'énergie et de la précarité énergétique. L'autre point fort souligné étant l'approche préventive par l'acquisition des connaissances nécessaires à la détection et l'évaluation des situations de précarité énergétique. Enfin, l'IDEMU et les Conseillers Info-Énergie assurent un suivi sur le terrain auprès des collectivités partenaires, par l'accompagnement de certains stagiaires dans le montage d'actions locales de prévention. Par cet accompagnement, les freins et contraintes existantes au montage de ce type de projet au niveau opérationnels sont identifiés et contribuent à l'amélioration continue des interventions et du déroulé pédagogique.

Référent : Simon Poullaute, mission précarité énergétique.

Enjeux de développement durable

- ▶ Mobilisation des travailleurs sociaux dans la lutte contre la précarité énergétique par une meilleure appréhension du phénomène
- ▶ Anticipation des situations de précarité énergétique par le développement d'actions préventives

Finalités prioritaires :

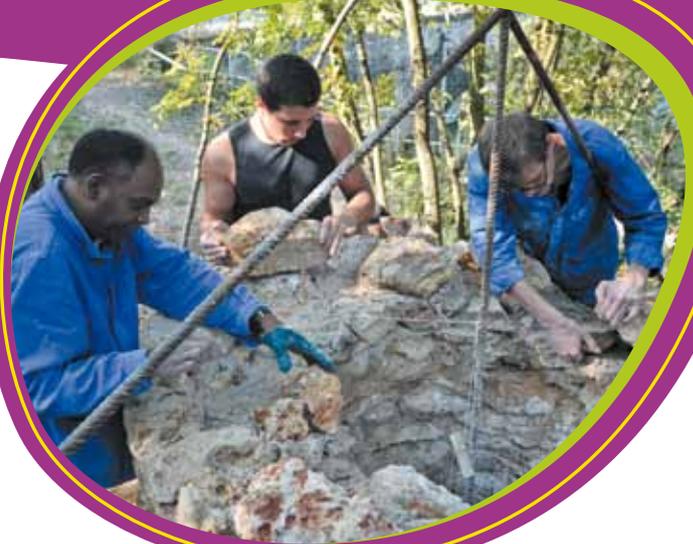
- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources
- Accès à une meilleure qualité de vie
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique
- Participation des acteurs et du public
- Prise en compte de la transversalité des actions
- Mise en place d'une démarche d'évaluation
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration

Former aux pratiques soucieuses de l'environnement

L'IDEMU développe des chantiers d'insertion axés sur des pratiques de préservation de la biodiversité, notamment par l'apprentissage de la gestion différenciée des milieux naturels. L'objectif est de favoriser l'accès à un emploi pérenne des salariés en insertion en leur donnant la possibilité de suivre un parcours diplômant pour obtenir à l'issue de la formation un CAP agricole, entretien de l'espace rural.



Sur les chantiers sont pris en compte tous les aspects techniques et pédagogiques nécessaires dans le cadre d'un accompagnement personnalisé, afin de garantir la pérennité de l'insertion des salariés.

La fusion des savoir-faire en matière d'insertion et de formation permet de proposer aux bénéficiaires un retour à l'emploi ou la reprise d'une formation, avec la garantie de se présenter à un diplôme en plein essor dont les profils sont de plus en plus recherchés par les collectivités territoriales et les entreprises privées.

Pour répondre au référentiel de compétences imposé par le CAP, la formation sur les chantiers d'IDEMU est principalement axée sur deux unités capitalisables (UC) du diplôme :

- l'UC12 qui reprend l'ensemble des activités du métier d'agent d'exécution paysager, et intègre les spécificités de gestion différenciée et écologique
- l'UC7 qui reprend les gestes et postures propres à ces activités.

Ces unités une fois acquises peuvent être complétées par l'obtention du reste des unités du CAP au nombre de six, sur une période de cinq ans. Cette souplesse permet d'adapter la suite de la formation à un rythme personnalisé propre à l'apprenant durant son parcours professionnel et de l'aider à renouer avec le monde du travail et le savoir être en milieu professionnel. Accompagnés individuellement, les salariés mettent ainsi en pratique leurs enseignements sur le terrain, et acquièrent une solide

expérience au plus grand bénéfice des commanditaires (communes, communautés de communes, conseils généraux). L'autonomie acquise sur les tâches spécifiques ainsi que l'expérience développée est particulièrement recherchée par les professionnels des métiers du paysage.

Enseignements et résultats

Pour les collectivités territoriales, les bénéfices sont multiples :

- les réalisations (jardins familiaux, sentier d'interprétation, réhabilitation d'espaces naturels) sont autant de nouveaux milieux d'intérêt faunistique et floristique mis à disposition de la population dont la tendance est au retour à la nature
- la valorisation de ces nouveaux espaces permet aux collectivités engagées de faire-valoir leur intérêt dans la préservation de leur environnement
- les chantiers ont également un impact sur les pratiques d'entretien mises en œuvre par leurs propres services.

La formation permet aux salariés en insertion :

- d'adapter leurs gestes en milieu paysager en prenant en compte les équilibres écologiques de ces derniers
- de sortir de la précarité et retrouver un cadre socioprofessionnel serein et porteur
- de se situer face au métier d'agent paysager en pleine mutation dans ses pratiques
- de communiquer autour d'eux sur les notions environnementales et durables.

Référent : Éric Decavel, responsable pédagogique.

Enjeux de développement durable

- ▶ Favoriser la conservation d'un milieu en s'appuyant sur sa dynamique écologique
- ▶ Faciliter l'accès à un emploi durable pour les salariés en insertion
- ▶ Sensibiliser le public consommateur d'espaces paysagers à comprendre les pratiques plus respectueuses de leur environnement

Finalités prioritaires :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources*
- Accès à une meilleure qualité de vie*
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations*
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique
- Participation des acteurs et du public*
- Prise en compte de la transversalité des actions*
- Mise en place d'une démarche d'évaluation
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration

Favoriser localement le compostage des déchets verts

Dans le cadre de la réhabilitation du Domaine de la Grange-la-Prévôté, la Ville de Savigny-le-Temple a aménagé un jardin potager d'un hectare et un parc d'environ 15 hectares. PIJE y mène un chantier d'entretien d'espaces naturels et un chantier maraîchage biologique pour le potager conservatoire à vocation scientifique et pédagogique. Le même niveau de qualité environnementale est mis en œuvre pour les travaux effectués dans l'ensemble du parc.



De nombreux déchets verts sont produits sur le site du Domaine de la Grange-la-Prévôté par l'entretien du Parc et des activités installées (le potager et la brigade équestre) : les tontes, les feuilles, les tailles, les rémanents, le désherbage, le fumier de cheval... Jusqu'en 2006, l'ensemble de ces déchets verts était déposé en déchetterie, ce qui entraînait un coût tant économique qu'écologique (coûts de la déchetterie, du transport, usage du camion pour de nombreux allers et retours). Parallèlement, le développement de l'aménagement du parc et de la surface de culture du potager nécessitait un fort investissement pour des achats de terreau, copeaux de bois, mulch, avec, là encore, un double impact économique et écologique.

Au cours de l'année 2006 PIJE a initié, élaboré et construit sur le site une station de compostage sur une plateforme naturelle, avec une aire de retournement de 500 m², six stalles et un espace d'entreposage, chaque stalle permettant d'accueillir un type de déchets produits sur le site dans le cadre des travaux effectués.

Les encadrants ont fait des démarches auprès de la Brigade équestre de la police municipale et des services techniques de la mairie afin de les sensibiliser et de les inciter à déposer leurs déchets à la station de compostage. Ainsi, chaque semaine une benne de fumier est récupérée par le chantier auprès de la police municipale, et les services techniques de la ville viennent déposer leurs déchets verts. L'utilisation de la plateforme permet de limiter la circulation des déchets et des produits finis et de permettre une autoalimentation des chantiers.

Enseignements et résultats

L'autonomie en termes de production de matériaux pour le fonctionnement du potager a été atteinte au cours de l'année 2009. Des quantités importantes de déchets ont été et sont toujours déposées régulièrement par les équipes des chantiers d'insertion de PIJE, mais également par les services techniques de la Mairie de Savigny-le-Temple.

Enjeux de développement durable

- ▶ Améliorer localement la gestion des déchets verts et inciter à leur valorisation
- ▶ Accompagner les changements de comportement dans et par l'action

Finalités prioritaires :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources*
- Accès à une meilleure qualité de vie
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables*

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique
- Participation des acteurs et du public*
- Prise en compte de la transversalité des actions
- Mise en place d'une démarche d'évaluation
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration*

Organiser un processus de concertation dans les projets de solidarité internationale

Depuis sa création en 1998, l'association Énergies solidaires effectue des électrifications solaires dans des dispensaires et des écoles de petits villages de la province du Sanguié au Burkina Faso (Afrique de l'Ouest). L'accès à l'électricité est en effet indispensable dans ces structures à la fois pour soigner les malades dans les meilleures conditions possibles et pour permettre aux élèves de continuer à étudier à la nuit tombée.



Les projets menés au Burkina Faso font l'objet d'un suivi régulier d'Énergies solidaires qui est un moteur déclenchant, mais la dynamique doit être entretenue par les partenaires locaux. Ainsi, dès l'amont un processus de concertation est mis en place pour favoriser une autonomie maximale. Plusieurs étapes sont nécessaires pour construire avec les bénéficiaires des bases solides pour le projet :

- **identification des besoins** : la consultation des administrations locales permet de hiérarchiser les besoins de la province. Une enquête est réalisée pour évaluer notamment la nature et l'importance du besoin (nombre de personnes concernées, enclavement du site...), les capacités organisationnelles et financières des associations locales présentes pour gérer le projet...
- **sensibilisation et préparation** : plusieurs réunions sont organisées avec les futurs bénéficiaires pour les informer du fonctionnement et des contraintes liées aux installations solaires. Une participation financière de 10 % du coût leur est demandée pour s'assurer de leur implication. Chaque projet s'accompagne de l'élection par les villageois d'un comité de gestion chargé du suivi du projet et de l'alimentation de la caisse de maintenance constituée des fonds nécessaires à la pérennité des infrastructures mises en place. Des activités rémunératrices (vente de mil, de soja, fabrication de savon au

karité...) sont initiées pour assurer le financement des caisses destinées notamment à l'achat de matériel et à son entretien par un électricien local

- **organisation de formations** : une fois les panneaux installés par l'électricien local, des formations sont organisées par Énergies solidaires pour les techniciens en charge de l'entretien des installations (maintenance et petite réparation) et pour les responsables du comité de gestion (comptabilité, suivi des activités rémunératrices...)
- **suivi des projets** : une tournée de maintenance annuelle sur l'ensemble des sites est assurée par l'électricien local. Un contrat de maintenance est signé entre les sites, l'électricien et Énergies solidaires qui prend en charge le coût du transport et de la main-d'œuvre.

Enseignements et résultats

Les projets correspondent à un désir exprimé par la population locale qui est intégrée dès le départ dans le projet et dans son suivi.

Depuis 1998, 13 sites ont été électrifiés (6 écoles primaires, 5 dispensaires, 1 collège et 1 centre de recharge pour une bibliothèque). Depuis trois ans la priorité est donnée aux dispensaires et aux collèges qui ont plus de moyens financiers pour faire face aux coûts de maintenance des installations.

Enjeux de développement durable

- ▶ Permettre un transfert de technologies vers les populations des pays du sud et améliorer leurs conditions de vie
- ▶ Réduire les émissions de gaz à effet de serre pour limiter le dérèglement climatique mondial, Avoir recours plus largement à des sources de production d'énergies renouvelables

Finalités prioritaires :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources
- Accès à une meilleure qualité de vie
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique
- Participation des acteurs et du public
- Prise en compte de la transversalité des actions
- Mise en place d'une démarche d'évaluation
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration

Créer des jardins écologiques et solidaires aux multiples facettes

L'association Espaces a commencé à inventer et animer des jardins solidaires partagés en milieu urbain en 2000 avec les Jardins de l'espoir à Meudon, en 2003 avec le Jardin solidaire de Clamart et en 2008 avec le Jardin des Coteaux à Issy-les-Moulineaux. Ces jardins sont des lieux de redynamisation sociale pour des personnes en situation d'exclusion.



Les jardins solidaires animés par Espaces comprennent six composantes :

- le **chantier d'insertion** est la structure d'animation du jardin. Composé d'une petite équipe de salariés en insertion et d'un encadrant, le chantier d'insertion permet d'assurer l'ouverture, l'accueil et l'entretien régulier du jardin solidaire
- l'**atelier de jardinage solidaire** est l'activité qui donne au jardin toute son essence. Il accueille quotidiennement des personnes en situation de précarité (allocataires du RMI, travailleurs handicapés, chômeurs...), désireuses d'entrer dans une démarche de socialisation, à leur rythme et selon leurs besoins. Plus qu'un lieu d'activités de jardinage, le jardin devient un lieu générateur de mieux-être, de convivialité, d'amitié et de solidarité
- le **jardin pédagogique** de type potager, aromatique, floristique et naturaliste, propose de nombreuses activités et animations autour du jardin. L'objectif des actions menées est d'amener les enfants à observer, faire pousser, jouer, agir, créer, fabriquer, toucher, goûter...
- le **jardin partagé ouvert aux habitants du quartier** est un lieu partagé créateur de liens sociaux, théâtre d'activités foisonnantes : fêtes de quartier, repas partagés, barbecues, concerts...
- le **jardin naturaliste** est une réserve écologique au cœur de la ville, avec récupération de l'eau de pluie, compostage

des végétaux, non-utilisation de produits phytosanitaires ou d'engrais chimiques.

- les **jardins de l'inf'eau « Point Inf'eau »**, proposent tout au long de l'année une information sur différents thèmes de l'eau. Chaque mois, des animations et ateliers pédagogiques sont organisés sur les jardins. Les jardins deviennent un lieu d'information et de sensibilisation privilégié à la préservation de la ressource en eau, en quantité et en qualité, et des moyens à mettre en œuvre à l'échelle individuelle ou familiale.

C'est l'interaction entre ces six composantes qui font de ces sites animés par Espaces, des jardins écologiques et solidaires, créateurs de liens sociaux en milieux urbains.

Enseignements et résultats

L'association crée et anime depuis 2009 deux nouveaux jardins écologiques et solidaires à Rueil-Malmaison et Clamart, et travaille à la création de trois nouveaux jardins à Courbevoie, Sèvres et Issy-les-Moulineaux.

L'accueil des participants sur les jardins ne cesse d'augmenter d'année en année, révélateur d'une précarité croissante en milieu urbain. Ce constat encourage Espaces à développer un atelier de jardinage solidaire itinérant sur l'ensemble des jardins qu'elle anime dans les Hauts-de-Seine.

Enjeux de développement durable

- ▶ Tisser et renforcer du lien social
- ▶ Réinsérer des personnes en difficulté sociale et/ou professionnelle par le biais du jardinage biologique
- ▶ Renouer des liens avec les produits de la nature dans le respect de l'environnement
- ▶ Créer des espaces de nature en ville

Finalités prioritaires :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources*
- Accès à une meilleure qualité de vie
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations*
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique
- Participation des acteurs et du public*
- Prise en compte de la transversalité des actions*
- Mise en place d'une démarche d'évaluation
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration

Cultiver le lien social et la solidarité par l'activité de jardinage

Les Jardins du Pont Blanc créés en 1997 s'inscrivent dans l'esprit du Collectif des Jardins d'insertion Île-de-France « Cultivons l'emploi et la solidarité ». Ils sont intégrés dans le programme global de développement social, économique et urbain de ce quartier de Sevran. Il s'agit d'un projet de développement durable au niveau du quartier qui redonne toute sa place à l'environnement tout en favorisant la réduction des inégalités sociales et territoriales au service du développement local.

Plusieurs actions sont développées autour du concept central de jardinage en respectant des principes du développement durable.

Le jardin biologique d'insertion est un chantier à vocation d'insertion sociale et professionnelle par la production maraîchère biologique et sa distribution sous forme de paniers solidaires. Il crée du lien social entre les jardiniers et l'ensemble des habitants de la ville, des adhérents aux paniers (consommateurs) et des partenaires. Au cœur d'une cité sensible, les animations du **jardin pédagogique** (plantations, jeux éducatifs, festivités, portes ouvertes...) en lien avec les écoles du quartier permettent d'instaurer auprès des enfants un dialogue sur le respect des espaces collectifs et de leur environnement.

Un service d'entretien des jardins et espaces verts est créé en 2005 en chantier d'insertion à caractère économique pour des jeunes et adultes en grandes difficultés. L'ouvrier jardinier réalise des aménagements paysagers en améliorant ainsi le cadre de vie environnant du client et en redynamisant sa compétence intellectuelle et physique pour son intégration au monde du travail.

Un chantier de formation en espace vert en milieu carcéral, en partenariat avec la Maison d'arrêt de Villepinte et une entreprise, a pour vocation la mise en valeur paysager d'un habitat austère et la réinsertion des détenus. La récolte des légumes d'un potager exploité par eux-mêmes est

offerte annuellement aux structures sociales qui symbolise ainsi des liens « virtuels » avec le monde extérieur.

En 2008, **un jardin partagé** est créé aux pieds des immeubles et exploité par les habitants du quartier. Bien plus qu'une terre ou une récolte mais aussi des valeurs à partager (convivialité, respect, solidarité...) en favorisant des liens entre les personnes à travers des activités collectives (plantation, ateliers, pique-niques, fêtes...).

Enseignements et résultats

L'initiative se heurte à des difficultés économiques liées à sa volonté de s'intégrer dans un environnement local, a fortiori dans une ville économiquement défavorisée: l'ancrage du jardin dans le quartier, le travail réalisé avec les écoles, les jeunes, les habitants... cette dimension d'utilité sociale n'est pas reconnue ni financée par les autorités de tutelle des dispositifs d'insertion.

L'impact bénéfique du jardin pédagogique et du jardin partagé dans un quartier sensible n'est plus à démontrer, il serait souhaitable d'étendre cette action dans les autres quartiers et/ou écoles de la ville en mutualisant des ressources humaines et matérielles. De même, la création d'un jardin en milieu carcéral est une nouvelle approche pour la réinsertion des détenus. Lier l'emploi à l'environnement représente ainsi un levier pour le développement économique local et le progrès social.

Référent: Tran Vinh-An, chef de service.



Enjeux de développement durable

- ▶ Produire des aliments de qualité et accessibles à tous
- ▶ Redynamiser des personnes en état d'exclusion par le travail et lever les freins à l'emploi (formation, logement, santé, handicap...)
- ▶ Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir comme « éco-citoyen » dans le respect et la connaissance de son environnement naturel et humain
- ▶ Créer des liens intergénérationnels et interculturels à travers les activités collectives de jardinage
- ▶ Humaniser les conditions de détention et favoriser une véritable réinsertion à la fin de peines

Finalités prioritaires :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources*
- Accès à une meilleure qualité de vie*
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations*
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables*

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique
- Participation des acteurs et du public*
- Prise en compte de la transversalité des actions*
- Mise en place d'une démarche d'évaluation*
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration

Mobiliser des partenaires de l'emploi autour d'un projet de mobilité durable

Initialement tournées vers le covoiturage étudiant et la sécurité routière, les activités de Voiture & co ont évolué en intégrant davantage la dimension sociale. Suite à la sollicitation de plusieurs partenaires, l'association met en place une première plateforme « Bougez vers l'emploi » à La Ciotat en 2007, dont l'action vise à permettre à des personnes en insertion rencontrant des difficultés de mobilité d'accéder à l'emploi.



Afin de proposer une action d'écomobilité à des publics en parcours d'insertion sociale et professionnelle, Voiture & co a sollicité les partenaires qui accompagnent ces publics et les orientent notamment vers des dispositifs de formation et de suivi. Ces acteurs, non spécialistes des questions de mobilité en général et de mobilité durable en particulier, sont appelés les prescripteurs. Cela regroupe les pôles emploi, les structures d'insertion, les missions locales, les centres sociaux, les centres de formation...

Pour les mobiliser autour d'un projet de mobilité durable sur le territoire, il a fallu mettre en avant l'intérêt de l'écomobilité pour tous les publics, même les plus en difficulté. La mobilisation des prescripteurs se fait sur la durée à travers des temps d'information et de sensibilisation en amont, puis de formation collective des équipes en continu pour les aider à établir un prédiagnostic sur la mobilité des publics. Des fiches de liaison créées par Voiture & co leur permettent de constituer un dossier du bénéficiaire lorsqu'un besoin en matière de mobilité a été identifié et qu'il est décidé de prescrire un suivi par la

Plateforme mobilité.

Ainsi, les publics peuvent bénéficier d'un accompagnement pédagogique individualisé (apprentissage de la mobilité, formations vélos...) et d'une aide matérielle à la mobilité (locations de véhicules, transport micro-collectif, covoiturage). Voiture & co a su développer une palette d'outils adaptables à chaque individu, et a fait évoluer les services proposés selon les caractéristiques et les difficultés de chacun, en collaboration avec tous ses partenaires territoriaux regroupés en comité de pilotage. Grâce à cette expérience, le concept de plateforme de mobilité durable et solidaire a été adapté par Voiture & co sur d'autres territoires, avec d'autres partenaires.

Enseignements et résultats

« Il faut d'abord répondre aux besoins sociaux avant de penser à l'écologie » est une réflexion qui revient fréquemment lors de réunions publiques. La pratique de Voiture & co prouve qu'il est possible de concilier au sein de la même action les aspects environnementaux et sociaux de la mobilité.

Enjeux de développement durable

- Pouvoir choisir une mobilité durable pour accéder à l'emploi

Finalités prioritaires :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources
- Accès à une meilleure qualité de vie
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations*
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique
- Participation des acteurs et du public
- Prise en compte de la transversalité des actions*
- Mise en place d'une démarche d'évaluation
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration

Impliquer des entreprises dans des actions éco-citoyennes

Le monde de l'entreprise et le milieu associatif restent traditionnellement distants et se mobilisent peu dans des actions et projets communs. Les démarches de responsabilité sociétale des acteurs économiques amènent certains d'entre eux à s'impliquer localement et à se rapprocher des associations d'éducation à l'environnement pour la mise en œuvre d'actions concrètes d'éco-citoyenneté.



Nature et Société cherche à favoriser à travers ses actions l'information du citoyen à l'environnement et à sensibiliser la société dans son ensemble à la prise en compte de la nature, de l'environnement et de l'éco-citoyenneté. Approchée par des acteurs économiques, l'association a développé des actions dédiées aux employés ou aux clients de ces entreprises à partir d'un cadre partenarial précisant des objectifs suivants :

- apprendre à se connaître et dégager un enjeu mutuel
- en profiter pour échanger des connaissances, des techniques, des services
- s'impliquer concrètement dans un projet commun susceptible de répondre aux attentes de chacun dans la durée
- évaluer les actions et les améliorer au besoin.

Dans ce cadre, l'association propose l'organisation d'actions de terrain visant à rendre le citoyen acteur de son environnement. Ainsi sont organisées des journées de formation et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable, des animations ludiques et pédagogiques ou encore des sorties nature. Afin de couper les employés de leur quotidien le choix du lieu a son importance : il s'agit de privilégier un éloignement avec les lieux de travail, tout en remettant l'homme au cœur de la nature et de son

environnement.

Exemples d'actions d'éco-citoyenneté organisées avec des entreprises :

- une journée de nettoyage des berges de la Seine à Orly avec l'équipe salariée de l'entreprise NRG « Nashuatec » de Créteil
- une opération « Achats futés = moins de déchets » menée en partenariat étroit avec l'hypermarché Carrefour Créteil Soleil. L'objectif était de sensibiliser les consommateurs sur la réduction en amont de leur production de déchets à partir notamment d'une information sur les produits disponibles dans le magasin générant moins de déchets, et ce en ciblant les gammes de produits avec des « Stops rayons ».

Enseignements et résultats

Ces actions donnent des résultats concrets dans la mesure où elles offrent une nouvelle vision partagée aux participants. Évidemment l'objectif est que les enseignements tirés des actions terrain se traduisent ensuite par des gestes au quotidien au cœur de l'entreprise. Il est donc nécessaire de les renouveler et d'éviter les opérations ponctuelles, mais également de mettre en place un suivi au sein de l'entreprise. À terme, il s'agit bien de viser un changement des comportements dans l'entreprise et pourquoi pas une nouvelle politique en faveur de l'environnement et du développement durable.

Enjeux de développement durable

- ▶ Mutualiser les richesses humaines, les compétences et les volontés des associations et des entreprises pour construire un monde plus solidaire et durable

Finalités prioritaires :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources
- Accès à une meilleure qualité de vie
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables*

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique
- Participation des acteurs et du public*
- Prise en compte de la transversalité des actions
- Mise en place d'une démarche d'évaluation
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration

Référent : Thomas Guerquin, directeur.

Créer des synergies entre le monde associatif, le secteur privé et les collectivités

La division par quatre des émissions de gaz à effet de serre nécessite une mobilisation forte et rapide de l'ensemble des acteurs publics, privés et les citoyens. Face à l'enjeu, ces acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble doivent se « trouver » pour être plus efficaces, plus cohérents et plus directs dans leurs actions. Dans cette perspective, l'association Énergies Solidaires met en place des actions visant à réunir autour d'un même projet les collectivités, les entreprises du territoire, les citoyens et les associations.



Dans le secteur du bâtiment, gros émetteur de Gaz à Effet de Serre, la mobilisation des collectivités, des professionnels du bâtiment et des particuliers doit être commune si l'on veut concilier les trois piliers du développement durable. L'action des uns et des autres doit être mise en cohérence en permanence pour que l'un de ces aspects ne prenne pas le dessus au détriment des autres et donc s'inscrire dans une démarche non durable. Énergies Solidaires réalise cette démarche par le biais de deux actions principales :

Des journées d'information et de sensibilisation à destination des particuliers : elles rassemblent les collectivités territoriales, les installateurs d'énergies renouvelables et les bureaux d'études et des acteurs associatifs. Les particuliers peuvent ainsi bénéficier en un même lieu d'informations et de conseils, à la fois sur les plans technique, financier, juridique et architectural. Il s'agit en une seule et même journée de sensibiliser un public qui n'a pas facilement accès à l'information, en le mettant en relation avec l'ensemble des acteurs susceptibles de l'aider dans son projet.

L'animation de l'Agence Éco-construction : créée en avril 2009, elle permet aux particuliers, professionnels et publics en recherche de formations de trouver en un même lieu l'ensemble des partenaires capables de répondre à leurs attentes. Sont proposés :

- démonstrations pratiques et techniques autour d'une matériauthèque (techniques constructives, matériaux renouvelables, énergies renouvelables, toitures végétalisées...)
- informations sur les aspects environnementaux, économiques et techniques auprès de l'Espace Info-Énergie
- informations sur les aspects architecturaux par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines
- aspects réglementaires et pratiques à destination des entreprises par l'action d'un animateur de la filière éco-construction
- aspects techniques de la construction par l'intervention du Comité National pour le Développement du Bois
- offre de formation proposée par l'Institut de Formation à l'Éco-construction à destination des professionnels.

Enseignements et résultats

Le public est généralement très satisfait de pouvoir trouver dans un même lieu, acteurs privés, publics et associatifs qui répondent chacun à une problématique bien ciblée et qui sont souvent complémentaires. L'approche développement durable peut donc se faire en cohérence avec les objectifs de chacun des acteurs qui généralement ne se parlent pas, ce qui augmente l'efficacité de la sensibilisation ou du projet.

Enjeux de développement durable

- ▶ Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre pour contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 °C à travers la promotion de la démarche négawatt : maîtrise de l'énergie, efficacité énergétique et énergies renouvelables

Finalités prioritaires :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources
- Accès à une meilleure qualité de vie
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique
- Participation des acteurs et du public
- Prise en compte de la transversalité des actions
- Mise en place d'une démarche d'évaluation
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration

Réfèrent : Benoît Liotard, délégué général.

Inscrire l'éco-mobilité au cœur du fonctionnement des chantiers d'insertion

Les déplacements et la mobilité des salariés sont inscrits au cœur du projet et du fonctionnement des chantiers d'Espaces, et ce depuis sa création en 1995. Sur l'ensemble des 14 chantiers d'insertion, les salariés utilisent de manière systématique les transports en communs, le vélo, le triporteur, le vélo-rail... ou bien encore des chevaux. Espaces ne possède pas de véhicule à moteur.



Pour inscrire l'éco-mobilité au cœur du fonctionnement des chantiers, Espaces associe plusieurs niveaux d'intervention :

- **une démarche de développement local**, qui se caractérise par l'expression « un emploi local pour tous » : la proximité entre le lieu de travail et le lieu de vie est privilégiée dans le recrutement des salariés en parcours d'insertion. La majorité habite donc le Val de Seine, territoire d'intervention de l'association

- **des locaux de proximité** : pour limiter les déplacements et faciliter le transport du matériel, Espaces a toujours recherché des locaux techniques situés près des chantiers. La création d'un chantier est d'ailleurs conditionnée par la disponibilité d'un local à proximité, supprimant le besoin de véhicules motorisés

- **l'usage de modes de déplacements « doux » dans le cadre de l'activité des chantiers** : le vélo fait partie intégrante de la vie des chantiers et s'inscrit à part entière dans la démarche écologique menée par Espaces. Utilisés pour les déplacements, ils sont également employés pour transporter le matériel et les matériaux de chantier grâce à une petite remorque attelée. Depuis 2007, Espaces utilise 4 triporteurs pour les déplacements sur les berges de Seine et au cœur de la ville à Boulogne-Billancourt. Le vélo-rail est quant à lui utilisé pour les déplacements sur la Petite ceinture ferroviaire des 15^e et 14^e

arrondissements de Paris

- **une prise en compte de nouveaux modes de déplacements écologiques dans l'activité de production des chantiers** : depuis 1998, Espaces développe dans le parc du Domaine national de Saint-Cloud un moyen de transport écologique et original, la traction hippomobile. Depuis 2003, le ramassage des déchets sur l'ensemble du parc est effectué par un équipage hippomobile guidé par un palefrenier meneur formé dans le cadre du chantier. Cet attelage est également utilisé pour le transport du bois de chauffage, produit sur le chantier et vendu aux adhérents de l'association

Enseignements et résultats

Pour consolider son engagement, Espaces a créé au sein de son équipe permanente, un poste de maintenance et d'entretien du parc de vélos.

L'association a fait calculer le bilan carbone de ses activités. Les résultats, très encourageants, révèlent que les émissions de gaz à effet de serre se situent à 4 tonnes par salarié et par an, alors qu'un français en émet en moyenne 10.

Enfin, dans une perspective de redéploiement de l'activité hippomobile du chantier du Domaine national de Saint-Cloud, une étude a été réalisée en 2008 permettant d'expertiser, consolider et diversifier l'utilisation du cheval.

Enjeux de développement durable

- ▶ Sensibiliser et former les salariés en parcours d'insertion aux modes de déplacements doux et les encourager à les utiliser dans leur quotidien
- ▶ Mettre des modes de déplacements écologiques au service de l'activité de production des chantiers
- ▶ Lutter contre les nuisances sonores en milieu urbain

Finalités prioritaires :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources
- Accès à une meilleure qualité de vie
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique
- Participation des acteurs et du public
- Prise en compte de la transversalité des actions
- Mise en place d'une démarche d'évaluation
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration

Rationaliser les modes de déplacements et le temps de trajets des salariés

La Bouilloire s'adresse au grand public lors d'événements locaux et aux scolaires et publics fréquentant des centres socioculturels et des maisons de quartiers. Très vite l'association a été sollicitée pour des projets et missions dans toute la région, nécessitant une réflexion sur l'implantation de ses locaux et sur les déplacements de ses salariés pour mener à bien leurs missions.



Cette association d'éducation à l'environnement développe depuis 2002 des actions pédagogiques liées aux déplacements et à l'écomobilité. Elle se doit d'être exemplaire dans tous ses déplacements quotidiens en privilégiant les transports en commun et les modes de déplacements doux au niveau local (marche à pied principalement).

L'activité est majoritairement réalisée et concentrée à moins d'une heure de porte-à-porte.

Une réflexion territoriale lors de la création des postes des salariés a été engagée dès 2003 en se donnant plusieurs orientations :

- réduire au maximum les temps de déplacements domicile-bureaux et ainsi ceux des déplacements liés aux interventions sur site. Ainsi, des plannings de mission et des forfaits journée dégressifs permettant de grouper plusieurs interventions sur une même zone géographique ont été mis en place
- privilégier à compétences égales et profils similaires, l'embauche de personnes proches géographiquement des locaux ou des lieux d'intervention réguliers. Il

est conseillé aux personnes embauchées vivant hors de la région, de se loger près des accès aux transports collectifs. Bien sûr, il appartient au salarié de faire le bon choix

- donner une zone géographique d'intervention prioritaire à chacun des salariés (une communauté de commune, un département) pour faciliter la connaissance du territoire et son réseau de transports en communs
- mettre à disposition un véhicule fonctionnant au GPL avec un planning de réservation permettant d'identifier la destination et son usage tout en veillant à limiter son utilisation.

Enseignements et résultats

L'activité de l'association s'est consolidée, les lieux sur lesquels elle intervient sont les mêmes depuis 2003, et les demandes d'intervention augmentent. Cette pratique et les enjeux qui lui sont associés ont été compris des partenaires et des commanditaires.

Enjeux de développement durable

- ▶ Concilier les aspects économiques, écologiques et humains dans les déplacements quotidiens des membres de l'association
- ▶ Limiter les déplacements motorisés des salariés permanents et l'utilisation d'énergie fossile
- ▶ Contribuer à de meilleures conditions de travail (réduire la fatigue, le stress et la pollution dans les déplacements)

Finalités prioritaires :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources
- Accès à une meilleure qualité de vie
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique
- Participation des acteurs et du public
- Prise en compte de la transversalité des actions
- Mise en place d'une démarche d'évaluation
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration

Mobiliser les salariés pour une meilleure prise en compte du développement durable

Depuis trois ans est mis en œuvre au sein de l'ADSEA 77 un management par pôle ayant pour objectif d'améliorer la transversalité, l'ouverture, la communication et la mutualisation des compétences des 17 établissements de l'association. Sensible au développement durable, elle souhaite mettre en place une politique associative plus affirmée et étendre les expérimentations de chacun de ses services à l'ensemble.



Le pôle développement durable est composé de correspondants de chaque établissement et service qui se réunissent trois à quatre fois par an à la direction générale.

Ce pôle s'est fixé dans un premier temps d'atteindre des objectifs réalistes et visibles au regard de l'existant, pour ensuite se pencher sur des sujets plus complexes.

Le pôle est divisé en trois sous-groupes dont les axes de travail sont les suivants :

- **inventaire de l'existant, premières mesure à mettre en œuvre et échange d'informations** : ce groupe a d'abord travaillé à la réalisation, la diffusion et l'analyse d'un questionnaire sur les pratiques des établissements et services en matière de consommation (papiers, cartons, plastique, verre, eau, consommables, énergie...). Il s'est ensuite attelé à la rédaction d'une proposition d'engagements associatifs en terme de développement durable
- **sensibilisation des salariés et accompagnement des usagers** : une exposition a été conçue afin de sensibiliser les usagers

aux questions de l'environnement. Elle est accompagnée d'un diaporama qui sert de support aux échanges et débats. Elle a pour vocation de tourner sur l'ensemble des services et établissements

- **déplacements et transport** : l'objectif principal est de réduire les kilomètres inutiles. Dans un premier temps le groupe a déterminé deux gros chantiers prioritaires : la mutualisation des moyens avec la mise en place de points d'accueil, et une étude sur les véhicules les moins polluants pour l'équipement des services.

Enseignements et résultats

Les applications :

- mise en œuvre d'une politique de ressources humaines favorisant la mobilité du personnel en vue de la diminution des trajets domicile-travail
- politique de formation permanente à l'éco-conduite
- encart dans le journal de l'ADSEA77, « les incontournables » donnant des astuces et des petits gestes simples afin d'améliorer le comportement éco-citoyen.

Enjeux de développement durable

- ▶ Sensibiliser les salariés et les usagers des services au développement durable
- ▶ Favoriser la mise en place d'engagements associatifs dans une logique de d'éco-responsabilité

Finalités prioritaires :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources
- Accès à une meilleure qualité de vie
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables*

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique*
- Participation des acteurs et du public
- Prise en compte de la transversalité des actions*
- Mise en place d'une démarche d'évaluation
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration

Sensibiliser les salariés aux éco-gestes

L'association Halage a mis en place dans une démarche d'éco-responsabilité des mesures permettant d'améliorer au quotidien les économies d'eau et d'énergie au sein des locaux du P.H.A.R.E.S à l'Île-de-Saint-Denis, dont elle est propriétaire : travaux d'isolation, double-vitrage, réducteur de débit pour les pommeaux de douche, dispositifs WC... En complément, elle a créé un outil d'information et de sensibilisation pour ses salariés et ses adhérents.



Depuis 2008, l'association transmet à l'ensemble de ses salariés des fiches pratiques pour les sensibiliser à des gestes simples, au quotidien que ce soit en chantier, au bureau, à la maison, dans les transports... permettant de réaliser des économies d'eau et d'énergie, tout en démontrant aussi l'intérêt économique de certains choix différents.

Pour créer cet outil, elle a fait appel à l'équipe de l'Espace Info-Énergie de Plaine Commune géré par l'IDEMU, spécialisé sur ces problématiques et basé dans les mêmes locaux au sein du P.H.A.R.E.S. Les deux équipes ont co-construit un outil d'information s'adressant aussi bien aux salariés permanents qu'aux salariés en parcours d'insertion de l'association.

Ces fiches sont distribuées à l'ensemble des salariés avec leur fiche de paye chaque trimestre et sont adressées aux adhérents. Les thèmes abordés évoluent ainsi en fonction des saisons : information sur les achats responsables de fruits et légumes de saison, sur les méthodes d'isolation, d'aération, sur l'entretien du chauffage, sur le tri sélectif... Une rubrique concernant les éco-gestes au bureau a également été créée spécialement à destination des salariés permanents. Le format choisi correspond à une fiche recto-verso, laissant une large part aux

illustrations et à des éléments chiffrés d'un côté, et à des explications plus approfondies de l'autre.

Enseignements et résultats

L'association a mis en place ces fiches de manière expérimentale depuis 2008. L'intérêt est de trouver des thèmes qui parlent à chacun, et de créer un support accessible au plus grand nombre (personnel permanent et en insertion) notamment aux personnes rencontrant des difficultés de lecture. Elles ont également l'avantage de constituer un support d'échanges en interne par rapport aux enjeux environnementaux et de développement durable.

Une évaluation de cet outil est prévue afin d'en mesurer l'impact sur les prises de conscience et l'évolution des comportements. Cela sera aussi l'occasion de continuer à faire évoluer l'outil et d'accompagner le développement de nouvelles démarches en interne.

Cette expérience a reçu un écho favorable au sein de la ville de l'Île-de-Saint-Denis sur laquelle est implantée Halage, par l'intermédiaire d'un membre de son conseil d'administration. La mairie souhaite s'inspirer de cette démarche pour créer un outil de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie à destination de ses services.

Enjeux de développement durable

- L'enjeu est de sensibiliser chacun à des gestes simples permettant de limiter les impacts environnementaux au quotidien, que ce soit sur le lieu de travail ou à domicile

Finalités prioritaires :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources
- Accès à une meilleure qualité de vie
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables*

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique
- Participation des acteurs et du public*
- Prise en compte de la transversalité des actions
- Mise en place d'une démarche d'évaluation
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration*

Accompagner les changements de pratique en interne

Avec le développement des activités et l'arrivée de nouveaux salariés n'ayant pas forcément une sensibilité aux enjeux du développement durable, les questions de la gestion des ressources humaines et de cohésion autour du projet de la structure se sont complexifiées. Ainsi, Voiture & co a souhaité mobiliser l'ensemble de l'équipe autour d'un texte commun d'engagement pour accompagner les changements de pratiques internes.



Les changements de pratiques s'appuient sur une charte interne de développement durable qui précise un certain nombre d'engagements volontaires, et dont la mise en œuvre obéit à plusieurs étapes :

- **la co-construction de la charte** : des séminaires internes dédiés à l'écriture et la co-construction de la charte ont permis de mobiliser l'ensemble des salariés, stagiaires et bénévoles de l'association. Cette charte donne des consignes et des préconisations en termes d'éco-gestes, de comportements à adopter sur le lieu de travail, de réflexes à acquérir, sur les thèmes suivants :
 - l'impression et l'usage du papier : n'imprimer que ce qui est nécessaire en recto verso, réutiliser le papier imprimé sur du recto...
 - les déplacements : favoriser les alternatives à la voiture individuelle
 - la consommation d'énergie : penser à éteindre les appareils électriques
 - les déchets : privilégier la vaisselle en dur, trier les déchets
 - les achats : privilégier des achats responsables (papier recyclé 100 %, ampoules basse consommation, produits bio...)

- la santé : aérer le bureau 10 minutes chaque jour, proposer des fruits de saison aux salariés

- **la sensibilisation régulière de l'équipe** par les « référents développement durable », afin d'appliquer la charte au quotidien de manière transversale. L'arrivée de nouveaux membres dans l'équipe, qu'ils soient salariés, stagiaires ou bénévoles passe par une présentation et une signature de la charte

- **le suivi de la démarche pour assurer sa pérennisation** : pour qu'elle soit efficace et appliquée, la charte est affichée dans les locaux, et son application fait l'objet d'une mobilisation de tous.

Enseignements et résultats

Depuis la mise en application de cette charte, sont observés des changements volontaires de comportements de la part des salariés, stagiaires et bénévoles, ce qui renforce la cohésion d'équipe et les valeurs de l'association. L'équipe s'étant emparée de la question, on assiste à un effet d'entraînement très positif.

Enjeux de développement durable

- ▶ Implication des salariés et évolution de leurs comportements quotidiens dans le cadre de l'activité
- ▶ Respect de principes de production et de consommation responsables

Finalités prioritaires :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources
- Accès à une meilleure qualité de vie
- Emploi, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables*

Modalités prioritaires :

- Organisation de la décision dans un processus démocratique*
- Participation des acteurs et du public
- Prise en compte de la transversalité des actions
- Mise en place d'une démarche d'évaluation
- Poursuite d'une stratégie d'amélioration

ANNEXES

Présentation des structures dont les pratiques sont décrites

ASSOCIATION AURORE

« Une action avec la personne, une action dans la cité »

Fondée en 1871, reconnue d'utilité publique en 1875, l'association Aurore a pour buts, tant au niveau national qu'europpéen, la réinsertion et/ou la réadaptation sociale et professionnelle des personnes que la maladie, l'isolement, les détresses morales ou matérielles, un séjour en prison ou à l'hôpital ont conduites à une situation d'exclusion et/ou de précarité. Elle est organisée en trois pôles :

- hébergement : accueil, hébergement et accompagnement à la réinsertion sociale (CHRS, centre de stabilisation, Maraude)
- soin : addiction, maladies chroniques, sanitaires, médico-social (CCAA, CSST, APTE, ACT, hôpital de jour, SAS...)
- insertion socioprofessionnelle (ESAT, espace emploi, EDI, jardins biologiques d'insertion).

Chiffres clés :

- 10 000 personnes hébergées et/ou accompagnées chaque année
- 700 salariés
- 60 services (Paris, Île-de-France, Nantes, Brantôme).

Coordonnées :

Jardins biologiques d'insertion
Allée des Chèvrefeuilles
93270 Sevrans
Tél. : 01 43 85 69 66
@ : aurore.jardinbio@orange.fr
Site : www.aurore.asso.fr

ÉNERGIES SOLIDAIRES

Créée en 1998, l'association Énergies Solidaires se donne pour objectif de mobiliser toutes les énergies afin de soutenir les dynamiques locales en faveur d'une meilleure protection de l'environnement et d'une plus grande solidarité internationale.

Fondée à Triel-sur-Seine (78) par des étudiants, l'association mène des actions sur trois fronts :

- promotion de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables à travers son Espace Info-Énergie
- dynamisation de la vie locale
- soutien aux populations de la province du Sanghaï au Burkina Faso

Énergies Solidaires est composée d'un Conseil de 15 membres (étudiants et professionnels du secteur de l'énergie, de l'animation et de l'humanitaire), de deux salariés (Délégué général et Conseiller Info-Énergie) et d'une équipe de bénévoles, qui se chargent de faire vivre l'association.

Coordonnées :

Le parc aux vignes
Rue Panhard Levassor
78570 Chanteloup-les-Vignes
Tél. : 01 39 70 23 06
@ : contact@energies-solidaires.org
Site : www.energies-solidaires.org

ESPACES

Depuis 1995, l'association Espaces s'est donnée pour mission d'expérimenter une gestion écologique de l'environnement urbain en Val de Seine grâce à des techniques appropriées, en vue notamment d'améliorer la perception paysagère et la qualité écologique des sites. Cette mission est réalisée dans une logique d'aménagement et de développement local et social en créant des emplois d'insertion d'utilité sociale pour des personnes en situation d'exclusion.

Chaque année Espaces accueille une centaine de salariés en insertion au sein de ses 14 chantiers répartis dans le Val de Seine et sur la Petite ceinture de Paris (14^e, 15^e et 16^e). Les équipes assurent la gestion, le nettoyage et l'entretien quotidien de 15,2 km de talus, 25 km de berges de Seine, 45 hectares d'espaces boisés, et 15 km de chemins piétons et cyclistes représentant 55 hectares des grands sites naturels.

Coordonnées :

37 route de Vaugirard
92190 Meudon
Tél. : 01 55 64 13 40
@ : espaces@association-espaces.org
Site : www.association-espaces.org

HALAGE

Halage est une association loi 1901, créée en 1994, qui mène des projets d'insertion par l'activité économique et des actions de formation professionnelle continue dans le domaine de l'environnement.

L'objectif de l'association est de redonner une qualification, un projet professionnel, une dynamique vers l'emploi et la formation, pour des hommes et des femmes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles, ou souhaitant entamer une reconversion à partir d'activités valorisant le cadre de vie et l'environnement en milieu urbain.

L'association intervient aujourd'hui au sein de chantiers menés sur plusieurs territoires d'Île-de-France (93, 75, 92, 95, 77), et a acquis un savoir-faire en terme de réhabilitation écologique de sites urbains (berges de la Seine, friches, délaissés ferroviaires), de création de jardins thématiques (jardins potagers, jardins pédagogiques, jardins partagés), et d'aménagement et d'entretien d'espaces verts privés ou publics.

Halage est également un centre de formation professionnelle continue agréé par le Ministère de l'Agriculture, et mène plusieurs actions de formations diplômantes, professionnalisantes, et de perfectionnement dans le domaine des travaux paysagers, à destination de stagiaires, salariés d'associations ou d'entreprises, et de publics en détention. Le centre de formation peut également accompagner des personnes dans le cadre d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Coordonnées :

6 rue Arnold Géaux
93450 L'Île-Saint-Denis
Tél. : 01 48 13 04 31
@ : accueil@halage.fr
Site : www.halage.fr

IDEMU

Entreprise sociale de l'écologie en milieu urbain, l'IDEMU développe une approche pluridisciplinaire en combinant, actions de qualification professionnelle, d'insertion socio professionnelle, d'observation emploi - environnement et de conseil en énergie auprès du grand public et des institutions en partenariat avec des réseaux professionnels.

Depuis 15 ans l'institut s'est spécialisé dans l'expérimentation, l'innovation, le développement et la promotion de nouveaux métiers et services, afin d'accompagner les politiques publiques en matière de développement durable.

Ses interventions consistent à apporter un appui et une expertise auprès des différents partenaires et acteurs locaux soucieux de répondre aux problématiques environnementales articulées au social, grâce à des solutions en matière de formation, d'insertion, d'emploi – environnement, de maîtrise de l'énergie.

Coordonnées :

6 rue Arnold Géaux
93450 L'Île-Saint-Denis
Tél. : 01 48 13 04 19
@ : contact@idemu.org
Site : www.idemu.org

LA BOUILLOIRE

L'association La Bouilloire est une structure de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable avec une approche ludique créée en 2000 et située à Cachan.

L'objet de l'association est de mener des actions diversifiées dans le mode d'intervention et les thématiques abordées, pour tout public, dans une démarche de projet favorisant l'implication des différents acteurs du projet. L'équipe est composée d'un directeur, d'une assistante administrative, de 3 intervenants pour le pôle éducation à l'environnement, de 2 conseillères pour l'espace Info-Énergie.

L'association La Bouilloire s'est développée sur l'action de terrain au service des collectivités locales et des structures municipales, associatives, mais aussi à travers les têtes de réseaux régionaux, le GRAINE IDF et Vivacités IDF.

Coordonnées :

2 rue Condorcet
94230 Cachan
Tél. : 01 46 65 32 04
@ : labouilloire@yahoo.fr

NATURE & SOCIÉTÉ

Créée en 1975, Nature & Société est une association francilienne, régie par la loi de 1901 dont les objectifs statutaires sont de « *concourir à la protection du patrimoine naturel et de diffuser toutes les informations qui permettent la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine* ». Dans un objectif de développement durable, Nature & Société entend favoriser, sur le territoire de la région d'Ile-de-France, l'information du citoyen et l'éducation à l'environnement et sensibiliser la société dans son ensemble à la prise en compte de la nature, de l'environnement et de l'écocitoyenneté. Nature & Société propose des animations scolaires, des ateliers natures ainsi que des actions sur le terrain. Depuis 2003, Nature & Société anime également la Maison de la Nature de la Base régionale de plein air et de loisirs de Créteil (94).

Coordonnées :

Maison de la Nature – Base régionale
de plein air et de loisirs de Créteil
9 rue Jean Gabin
94000 Créteil
Tél. : 01 48 98 98 03
@ : info@natsoc.asso.fr
Site : www.natsoc.asso.fr

PIJE ADSEA 77

L'ADSEA de Seine et Marne, créée en 1944, a pour objet d'apporter une aide aux enfants, adolescents et aux adultes, handicapés ou en difficulté, dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'insertion professionnelle.

PIJE, service Insertion de l'ADSEA 77, vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et adultes des territoires de Sénart et de Melun à travers 4 grands domaines d'intervention :

- la formation professionnelle : partenaire du dispositif régional Avenir jeunes, formation linguistique auprès du public de PIJE et des entreprises
- l'accompagnement vers l'emploi des allocataires du RMI – AAVE et l'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion
- la plateforme de mobilité : formation au permis de conduire B avec l'auto-école associative, conseil en mobilité, location de véhicules, transport solidaire
- l'insertion par l'activité économique : cinq chantiers d'insertion (entretien d'espaces naturels, maraîchage, textile, transport solidaire) qui salarient une quarantaine de personnes.

Coordonnées :

PIJE
55 rue Sermonoise
77380 Combs-la-Ville
Tél. : 01 60 60 24 36
@ : adsea77.pije@wanadoo.fr

ADSEA77

2 bis rue Saint Louis – 77 000
MELUN
Tél : 01 60 68 38 36 / @
dg.accueil@adsea77.asso.fr

VOITURE & CO

L'association Voiture & co a été créée en 1998 à Nanterre, elle a pour but de :

- promouvoir et initier le développement de nouvelles pratiques de mobilité
- sensibiliser et accompagner tous les publics vers une mobilité autonome, responsable et respectueuse de l'environnement.

L'association est constituée d'un pôle « *mobilité nocturne et prévention* » intervenant sur les aspects de sécurité routière et d'un pôle « *mobilité durable et solidaire* » mettant en place des plateformes « *Bougez futé!* » et « *Bougez vers l'emploi!* » dans toute la France. Ces plateformes ont pour objet d'accompagner le grand public et les personnes en insertion vers des solutions pédagogiques (ateliers) et/ou matérielles (mise à disposition de modes de transports durables) pour une mobilité autonome et respectueuse de l'environnement.

Association en plein développement, Voiture & co compte aujourd'hui trente salariés et 6 antennes réparties dans toute la France. Elle a rejoint le pôle développement durable du groupe SOS en 2007.

Coordonnées :

41 rue du chemin vert
75011 Paris
Tél. : 01 55 28 97 10
Site : www.voitureandco.com

Les adhérents du RESE

Ses membres sont prioritairement des personnes morales appartenant au secteur de l'économie sociale par leur statut (associations, coopératives, mutuelles, structures d'insertion par l'activité économique...) ou impliquées dans l'économie solidaire au regard de la déontologie de mise en œuvre de leurs activités. Elles ont en commun les caractéristiques suivantes :

Elles exercent une activité dans le domaine de l'environnement ou initient des activités en anticipation des nouveaux besoins liés à la prise en compte des enjeux du développement durable. Elles sont génératrices d'emploi pour les plus démunis. Elles s'inscrivent dans une dynamique d'expérimentation sociale et dans une démarche de progrès.

Actuellement le réseau compte une trentaine d'adhérents :

- une vingtaine d'organismes de l'économie sociale et solidaire : structures d'insertion par l'activité économique intervenant dans le maraîchage biologique, la gestion écologique des espaces, ou encore la gestion des déchets, et des associations environnementales développant des services de mobilité durable, d'énergie et d'éducation à l'environnement
- une dizaine de partenaires associés qui sont des institutions, des collectivités territoriales ou encore des réseaux fédérant des structures dans le même champ que le RESE. Ils peuvent à la fois relayer l'information concernant la production du réseau et contribuer plus activement aux travaux menés en son sein au regard de leurs ressources et expertises ou de leurs attentes.

Les partenaires : institutions, réseaux, collectivités	Les structures de l'économie sociale et solidaire franciliennes
<p>Pôle emploi – Équipe environnement Agence de l'eau seine Normandie L'Atelier – Centre régional de ressources de l'économie sociale Chantiers écoles Île-de-France FNARS IDF – Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale Réalise – Réseau associatif local pour l'innovation et la solidarité pour l'emploi sur Plaine Commune Centre de ressources régional Territoires Emplois Environnement Vivacités – Réseau francilien d'éducation à l'environnement urbain C2IE – Centre d'initiatives et d'innovation à l'environnement à Saint-Denis</p>	<p>Aurore – 93 AIPreFon – 77 Association d'Intérêts Collectifs – Pôle d'économie solidaire d'Etampes – 91 Au Fil de l'Eau – 92 Espaces – 92 Escapade Liberté et Mobilité – 75 Énergies Solidaires – 78 IDEMU – 93 Halage – 93 Initiatives 77 Le CORIF – 93 La Bouilloire – 94 La Fraternité Saint-Jean – 95 L'Interloque – 75 Nature et Société – 94 PIJE Adsea 77 Planètes Sciences IDF – 91 Régie du Luth – 92 Voiture & co – 75 Vie Vert – 95</p>

L'ARENE

L'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies d'Ile-de-France - ARENE a pour mission d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les acteurs institutionnels et socio-économiques de la région pour une meilleure prise en compte des enjeux du développement durable dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs projets. Dans cette perspective, l'enrichissement des pratiques des acteurs par l'échange et la co-construction, en particulier dans le cadre de l'animation de réseaux, constitue l'un de ses objectifs opérationnels. L'ARENE assure le pilotage du RESE en partenariat avec la DIREN.

Pour adhérer et pour plus d'information :
www.arenidf.org

Contact :

Christelle Insergueix, chargée de mission développement économique et emploi
ch.insergueix@arenidf.org



La DIREN

Sous l'autorité du préfet de région, la direction régionale de l'environnement d'Ile-de-France - DIREN œuvre à la prise en compte de l'environnement et du développement durable dans les programmes d'aménagement, les contrats de plans et les programmes européens. Service déconcentré du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, la DIREN est ainsi porteuse de la politique environnementale de l'Etat dans la région. Présente et investie dans la gestion équilibrée de la ressource en eau, la préservation des espaces, du patrimoine et de la biodiversité et la gestion des risques, la DIREN mène une politique de développement durable visant à en faire la promotion.

Contact :

Jacques POUYE, chef du service du développement durable
jacques.pouye@developpement-durable.gouv.fr
Sébastien LY VAN TU, chargé de mission
sebastien.lyvantu@developpement-durable.gouv.fr



Ce document technique de présentation de pratiques de développement durable portées par des acteurs de l'économie sociale et solidaire a été réalisé dans une démarche de co-construction dans le cadre des travaux du RESE animé par l'ARENE en partenariat avec la DIREN.

Il s'adresse aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, leurs réseaux et leurs partenaires territoriaux qui souhaitent réfléchir à leurs pratiques dans la perspective de projets de développement durable.